

Declassified to Public  
06 September 2012

E52/4.43

Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

Tribunal militaire  
Dossier pénal  
N° 397 daté du 06 mars 1999

<b>ឯកសារទទួល</b> DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception): ..... 19 / 05 / 2009 .....	
ម៉ោង (Time/Heure): ..... 13:15 .....	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: ..... Ratanak .....	

**Procès-verbal d'interrogatoire**

Le jeudi quatre juillet, deux mille deux, à huit heures et trente minutes du matin,

Je, **Ngin SAM An** (ធីន សំអាង), Juge d'instruction du Tribunal militaire,

Assisté de **Nou Samedi** (នូ សាមីដឺ), en qualité de greffier,

Ai procédé à l'interrogatoire et recueilli la déclaration de **Kaing Guek Eav** nommé **Duch**, accusé, dont les données d'identité sont les suivantes:

**Questions-réponses :**

Je m'appelle **Kain Guek Eav**, nommé **Duch**

Âge : 60 ans

Nationalité : cambodgienne

Lieu de naissance : **Peam Bang** (ពោម បាង), commune de **Peam Bang**, district

de **Staung** (ស្ទោង), province **Kompong Thom**

Niveau d'étude : **Baccalauréat II**

Religion : **Chrétienne**

Domicile actuel : n° [...], village [...], commune de **Ta San** (តា សាន),

district de **Samlaut** (សំឡៅត), province de **Battambang**.

Profession : **Enseignant**

Nom de la conjointe : **Chhim Sophal** (ឈឹម សុផល), nommé **Rong** (រ៉ុង)

Nombre d'enfants : 04

Nom du père : **Kaing Ky** (កាំង គី)

Nom de la mère : **Meas Kimseav** (មាស គឹមសៀវ), toujours en vie

Condamnation antérieure : **Oui**, condamnation politique

**Questions-réponses :**

**Q: Le rôle principal de la Zone? Il y avait qui dedans ? Précisez, s'il vous plaît.**

Original KH: 00095688-00095691

<b>ឯកសារច្បាប់តាមច្បាប់ស្រប</b> CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ថ្ងៃការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification): ..... 19 / MAY / 2009 .....	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: ..... SANW RADA .....	

R: Le gros problème dans cette histoire, c'est lié à *Ta Mok* et *Nuon Chea*. *Nuon Chea* était le premier sous-secrétaire. *Ta Mok*, le troisième sous-secrétaire, membre du Comité Central du Parti Communiste. Le deuxième sous-secrétaire était *So Yan* (ស៊ីម យ៉ាន់), surnommé *So Phim* (ស៊ីម ភីម). On a arrêté *Mèn San* (ម៉ែន សាន់), surnommé *Ya* (យ៉ា), chef de la Zone Nord-Est, et ce qui s'est passé après, je ne m'en souviens pas et je ne savais pas qui lui a succédé. Mais plus tard, après l'arrestation de *Ros Nhim* (រស់ ឃីម), surnommé *Yim*, chef de la Zone Nord-Ouest, et celle de *Chou Chet* (ជូ ចេត), surnommé *Sy*, chef de la Zone Ouest, *Pol Pot* a envoyé des forces de la Zone Sud-Ouest, dans les deux Zones ci-dessus, et a nommé *Ta Mok* secrétaire des deux Zones, en plus de l'ancienne fonction (Secrétaire de la Zone Sud-ouest), et sous-secrétaire de deux zones. En même temps, après l'arrestation de ceux de la Zone Est, et du Nord-Est, les forces du Sud-Ouest ont été envoyées à la Zone Est, Nord-est et à la Zone Centrale. Cette dernière Zone était dirigée par *Ke Pauk* (កែ ពាក់). Concernant la Zone Nord-Est et celle de l'Est, *Pol Pot* a nommé *Nuon Chea* premier sous-secrétaire du Comité Central du Parti, président de l'Assemblée, et en plus, secrétaire de la Zone Est et Nord-Est. Quant à la Zone Centrale, située à *Kompong Cham*, sur la rive ouest, et à *Kompong Thom*, (*Preah Vihear*, *Siem Reap*...), elle était dans les mains de *Bang Pot*. Et *Pet Soeung* (ស៊ីម ឃីម), il dirigeait *Siem Reap*, qui était la Zone Spéciale. Concernant la Zone Centrale, même si *Bang Pot* en était secrétaire, *Ta Mok* avait un rôle assez important vis-à-vis des forces dans cette Zone. Par ailleurs, *Nuon Chea* était chargé d'un travail secret que *Pol Pot* lui a confié, qui était de faire un congrès national au-dessus de *Son Sen*, depuis toujours. Mais, après qu'il a été nommé officiellement secrétaire de la Zone Est et du Nord-Est à la fois, un jour, *Nuon Chea* m'a convoqué pour travailler, pour me dire que le chef de S-21, c'était lui (*Nuon Chea*). Et de retour, je suis revenu avec cette histoire, pour l'étudier, et la diffuser dans l'unité. Je voudrais souligner qu'après cette nomination, dont je ne me rappelle pas du mois, ni du jour, en 78 (Zone Nord-Est et Est) et (1) La fonction de *Nuon Chea* était d'être Président de l'Assemblée, selon mon observation concrète, cette fonction était honorifique et de façade, pour la scène internationale, seulement, parce que cette Assemblée ne se réunissait pas, ni ne légiférait aucune loi. Et à cette époque-là, tout reposait sur la Voie, non pas sur la loi, et la Voie sortait de la bouche de *Pol Pot*. (2) Le deuxième problème. Après l'exécution de *So Yan*, surnommé *Phim*, au moment de l'anniversaire du Parti Communiste du Kampuchéa le 30 septembre 78, ceux qui se présentaient sur la tribune honoraire étaient au nombre de 3. Au milieu, c'était *Pol Pot*, à droite, *Nuon Chea*, et à gauche, *Ta Mok*. Autrefois, durant cet anniversaire, seuls *Pol Pot* et *Nuon Chea* montaient sur la tribune d'honneur. Ce fonctionnement confirmait que le bras droit le plus proche de *Pol Pot*

était *Ta Mok*, et le bras gauche, Nuon Chea. Quand *Ta Mok* s'exprimait. Pol Pot l'écoutait vraiment.

**Q: Est-ce que la déposition de Men San était véridique ?**

R: Je ne m'en souviens pas.

**Q: Qui a ordonné l'exécution de Men San ?**

R: Cette histoire-là, je ne m'en souviens pas très bien. Mais, concernant les gens très importants de ce niveau, l'ordre d'exécution venait de Nuon Chea. Je ne me rappelle ni le jour, ni le mois, ni l'année. Si j'avais donné l'ordre, ça aurait empêché les avuex et ça aurait été une erreur.

**Q: Les commentaires que vous envoyiez à la hiérarchie, quelle était leur nature ? Précisez-nous bien chaque point.**

R: Concernant les commentaires que je mettais sur les dépositions des prisonniers, c'était sur ordre de Son Sen, c'était pour faciliter sa lecture et sa maîtrise du sujet. Par la suite, les informations que je connaissais et les réponses des prisonniers, il m'ordonnait instamment de les noter sur ces dépositions. En fait, le chef du Bureau de la police n'avait pas le droit d'affirmer que telle ou telle déposition étaient véridique, ou non. Deuxièmement, il n'avait pas le droit d'arrêter celui-ci ou celui-là. Le droit d'arrestation appartenait exclusivement à la hiérarchie. Je voudrais préciser encore que si j'ai pu survivre jusqu'en 79, c'était grâce à trois facteurs :

1. Je n'ai demandé pas à arrêter telle ou telle personne et je n'ai pas exigé que telle ou telle déposition doive être véridique, ou non.
2. Le butin de guerre, je ne l'ai jamais gardé pour moi.
3. Je ne me suis pas mal conduit avec les filles.

**Q: D'après vos dépositions, il y avait des rapports avec *Ta Mok* et *Son Sen*. Et les autres, il y a des choses en relation avec *Khieu Samphan* et *Ieng Sary*. Quels étaient les rapports ?**

R: En 1975, mon travail était seulement en rapport avec Son Sen. Bien plus tard après seulement, Nuon Chea venait me voir. Quant à *Ta Mok* et moi, on ne s'est jamais rencontré, ni parlé. Avec Pol Pot, c'est pareil, je l'ai juste aperçu, à dix mètres. Pour M. *Khieu Samphan* et *Ieng Sary*, jusqu'à nos jours, on ne s'est jamais vu, même pas une fois. (*Ieng Sary*, beau-frère cadet de Pol Pot et la femme de *Ieng Sary*, nommée *Khieu Thirith*).  
Moi, je connaissais juste quelques histoires sur le professeur *Ieng Sary*.

C'est tout ce que je me rappelle.

Lecture du procès-verbal a été donnée au témoin, qui n'a formulé aucune objection et qui a apposé son empreinte digitale devant nous.

L'interrogé  
[Empreinte]  
[Nom]

L'avocat  
[Signature]  
Kar Savuth

Le greffier  
[Signature]  
[Nom]

Le juge d'instruction  
[Signature]  
[Nom]